

# Mon enfant est accueilli dans un ITEP

---

ITEP : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

## Qu'est-ce qu'un ITEP ?

- L'ITEP est d'abord un établissement de soin.
  - Thérapeutique : notion de soin (*donner une définition et/ou un exemple*)
  - Educatif : notion d'accompagnement éducatif (*idem*)
  - Pédagogique : ..... (*idem*)
- L'ITEP bénéficie d'un financement .....
- Les parents participent à hauteur de .....

## Qui oriente vers un ITEP ?

- La demande de prise en charge est adressée à la MDPH\*, qui accorde la reconnaissance du handicap et propose une orientation.

## A qui s'adresse un ITEP ?

- Un ITEP accompagne des enfants, adolescents et jeunes adultes (de 12 à 20 ans) dont les difficultés psychologiques empêchent leur socialisation et l'accès aux apprentissages.

## A quoi sert un ITEP ?

- La mission de l'ITEP est de permettre d'inscrire l'usager dans un parcours le plus proche des milieux dits « ordinaires » en tenant compte de ses difficultés et de l'expression de ses troubles.
- Son action s'effectue dans le maintien du lien des usagers avec leur milieu familial et social.
- Pour cela, l'ITEP met en place l'accompagnement le plus adapté d'un point de vue thérapeutique, éducatif et pédagogique.

## Comment fonctionne un ITEP ?

- L'usager (enfant, adolescent ou jeune majeur) accompagné dans un ITEP bénéficie d'un projet personnalisé d'accompagnement (PPA), dans lequel sont mis en avant les objectifs de son accompagnement et les moyens mis en place pour y parvenir.
- L'accueil en ITEP peut prendre plusieurs formes :
  - l'internat\*
  - le semi-internat\*
  - le Centre d'Accueil Familial Spécialisé\* (CAFS)
- L'usager peut bénéficier d'une scolarisation en Unité d'Enseignement\* ou en milieu dit « ordinaire ». Un accompagnement thérapeutique est également dispensé par des professionnels en fonction des besoins de l'usager (psychologue, psychiatre, orthophoniste, psychomotricien...) avec du personnel interne à l'établissement ou en dispositif extérieur.
- Les parents ou responsables de l'usager sont systématiquement associés à toutes les décisions ou orientations.

## Et après...

- Un retour en famille avec un projet en milieu ordinaire reste privilégié.
- Toutefois, une orientation vers un dispositif adapté, correspondant davantage aux besoins de l'usager peut être envisagée.